

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 604 012

②1 N° d'enregistrement national :

86 12881

⑤1 Int Cl^a : G 09 B 19/10; A 63 F 9/08.

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 15 septembre 1986.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 11 du 18 mars 1988.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *BARBERON James.* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : James Barberon.

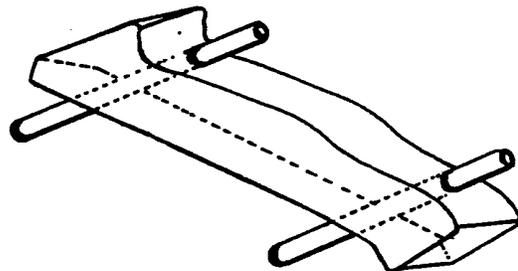
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Dispositif de puzzle linéaire permettant toutes créations artistiques, pédagogiques ou industrielles, de volumes variés.

⑤7 Le dispositif comporte un support perforé dans lequel viennent s'insérer sous forme de puzzle linéaire, des éléments de contour à picots double face ou à tiges de maintien, destinés à former une forme fermée dans laquelle est introduite la matière à mouler, le volume étant obtenu par le retournement, après un premier stade de moulage, de l'ensemble préalablement cité.

Applications pédagogiques, artistiques, industrielles.



FR 2 604 012 - A1

La présente invention a pour objet un dispositif de moulage, se présentant, à la base comme un puzzle à formes déterminées ou indéterminées. Destiné en particulier, mais non exclusivement, au moulage de volumes variés. Pour les enfants à des fins pédagogiques, mais également comme éléments de créations spontanées, pour toutes les tranches d'âges.

On connaît actuellement un certain dispositif selon la demande n° 85 19136 et son additif n° 96 05847, qui permettent de réaliser des créations artistiques de formes variées. Toutefois, il s'agit de formes planes, destinées à être généralement accrochées ou posées sur un support.

Selon la présente invention, on envisage la réalisation de volumes à poser. Pour résoudre ce problème, on effectue le moulage de la création artistique en deux étapes, le dispositif mis en oeuvre, comportant une plaque support perforée et deux séries d'éléments "guide-contours" pour réaliser le recto et le verso de ladite création.

On utilise dans un premier stade selon la présente invention un dispositif de puzzle par éléments linéaires à parois rigides qui se positionnent sur une plaque perforée. Dès que ces éléments sont tous en place, selon la forme initialement prévue, le démoulage de formes mêmes très compliquées, ne pose aucun problème.

Selon la présente invention, le dispositif de moulage est caractérisé en ce qu'il comprend un support sous forme de plaque, percée de trous dans lesquels peuvent venir s'insérer des picots d'éléments appelés "guide-contours" qui s'assemblent linéairement par contact bord à bord, pour former un contour fermé. Ils s'intègrent à la plaque par leurs picots respectifs.

Ainsi, le nombre de formes qu'il est possible d'obtenir aisément, n'est limité que par le nombre de trous percés dans le support, et, par le nombre d'élé-

ments de contours ou "guides-contours" dont on dispose pour réaliser une surface fermée.

5 Selon une autre caractéristique de l'invention, la plaque présente un ensemble de trous régulièrement espacés sur toute sa surface. Un espace de 1 ou 2 cm entre chacun d'eux a donné d'excellentes conclusions aux essais, et, donne un chiffre de tolérance rationnelle entre les picots.

10 Une des autres caractéristiques se situe dans le fait que ces guides-contours pourront être prévus avec picots sur double face opposée, c'est-à-dire sur leur partie supérieure et inférieure lorsqu'ils sont positionnés (figure 1) et/ou, selon une autre variante, des picots (telles de petites bûchettes) seront à positionner
15 isolément, sous la forme de petites tiges à enfoncer à la fois dans le guide-contour (figure 2), et, dépassant quelque peu dans la plaque de réception (la plaque de travail percée).

20 Cette caractéristique de l'invention : avec picots double-face (figure 1), ou, avec petites tiges à enfoncer (figure 3), créera des formes dans la troisième dimension.

25 Un intérêt très particulier s'ajoute d'ailleurs à cette finalité donnée ci-avant, car ce système se présente bien avec, aussi, toute l'originalité d'un puzzle linéaire, à chaque fois renouvelé, d'où des puzzles à imaginer à l'infini, et, de par là même, des créations à l'infini.

30 Alors que dans les puzzles classiques en surface, il s'agit de reconstituer des reproductions partant de découpes pré-établies qui s'interpénètrent. Dans le cas présent, avec les guides-contours (figure 1 et figure 2), l'intérêt est encore accru dans le sens que :
35 outre que l'exécutant devra choisir avec précision le guide-contour linéaire qui conviendra à telle trajectoire de son oeuvre, mais encore, il devra également repérer si

la face du guide-contour choisie correspond bien au côté
choisi de la plaque. Dans la pratique de l'invention,
on effectue une première création en imaginant son modèle
ou en partant d'une stylisation préétablie et une fois la
5 création achevée, à savoir, après moulage, démontage et
démoulage, on retourne la plaque et les guides-contours
pour obtenir la partie arrière de la création, et l'on
recommence un nouveau moulage après avoir repéré le
modèle. Les picots pénétrants des guides-contours ayant
10 servi dans le premier stade de la création, deviennent
alors les picots extérieurs au système.

Lorsqu'il s'agira de plaques à trous borgnes,
il suffira à l'opérateur, avant démontage et démoulage,
de retourner la plaque, et de tracer au dos de cette
15 dernière, le périmètre de la création précédente, grâce
aux pointes de picots dépassants. Ensuite, on recommence
dans les deux cas le montage des guides-contours sur la
nouvelle face, on pose un papier sur le fond de la forme
reformée pour éviter l'encrassage de la plaque, et on
20 reconditionne le moulage précédent. On constate qu'à
chaque opération, à création inédite ou à achever, l'esprit
dominant reste un puzzle linéaire à coordonner, d'où
ensuite un moule à remplir.

Une fois la création effectuée en deux stades
25 recto-verso, il suffit de laisser sécher les créations,
coller les deux parties, et décorer.

La plaque support peut être en un matériau
quelconque, et, par exemple en matière plastique ou en
carton revêtu à sa surface supérieure d'une couche de
30 matière plastique, de même que les éléments guides-
contours. L'ensemble des parties moulables pourra avanta-
geusement être revêtu d'une couche anti-adhérente, par
exemple, à base de téflon ou de silicone.

Une fois le puzzle créé, les guides-contours
35 en place, c'est bien alors un moule qui est créé. Or,
l'inventeur utilise avec succès, toutes sortes de rejets

domestiques, à savoir : vieux vêtements, vieux collants hachés, etc..., ceux-ci mélangés à environ 50% de plâtre ordinaire. Ceci n'excluant aucunement bien sûr l'utilisation de toutes matières moulables.

5 Une des autres caractéristiques qui se dégage, c'est le fait que l'inventeur s'est aperçu qu'avec un jeu (déjà substantiel) de vingt-six guides-contours, on peut déjà effectuer des créations à l'infini. Ainsi, par exemple, nous retrouvons là le nombre d'éléments créateurs
10 de l'alphabet occidental, d'où un centre d'intérêt supplémentaire pour les enfants, car on peut vraiment parler d'un ALPHABET PUZZLE ARTISTIQUE. Ce nombre, bien sûr, n'est pas limitatif quant au nombre qu'il plaira néanmoins de prévoir par le distributeur.

15 La présente invention permet donc une évolution comparative permanente, et palpable des différents travaux pouvant être exécutés.

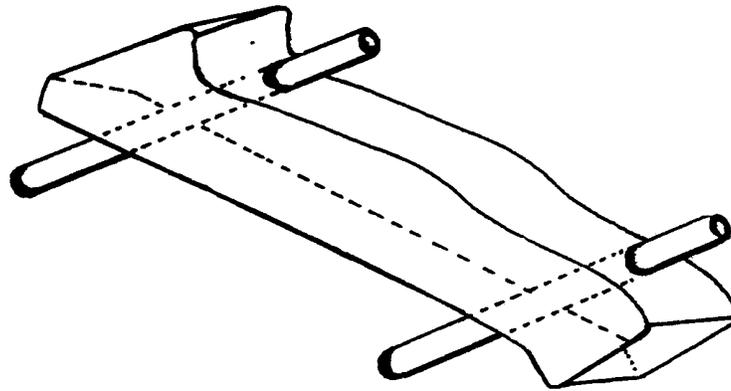
20 Il va de soi, que de nombreuses variantes peuvent être apportées, notamment par substitution de moyens techniques équivalents, sans sortir pour cela du cadre de la présente invention.

25 On a décrit le dispositif dans une application artistique ou pédagogique, toutefois, il va de soi qu'un tel dispositif peut avoir une application industrielle, notamment dans le cas d'obtention de petites pièces moulées.

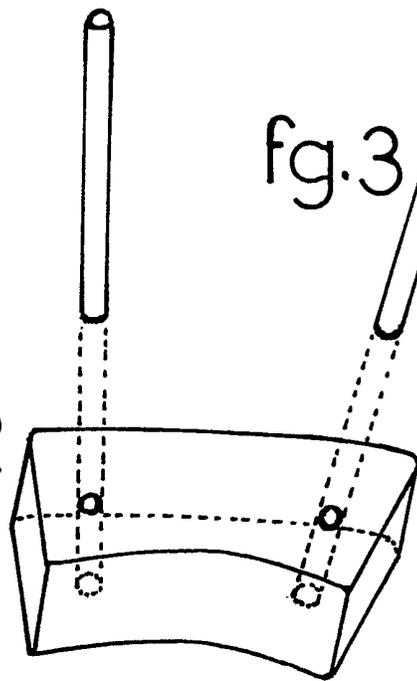
RENDICATIONS

1. Dispositif par puzzle linéaire de moulage de volumes variés en plâtre ou en tout autre matériau moulable pour créations artistiques, pédagogiques ou industrielles, comprenant un support et plusieurs éléments de contour pour constituer les bords de l'objet ou de la forme à mouler, caractérisé en ce que le support principal, plaque de travail, de conception créative, est percée de trous et les guides-contours sont , soit munis sur deux de leurs faces opposées de picots pénétrants ou bien sont percés de part en part pour recevoir des petites tiges de maintien à enfoncer ponctuellement dans la plaque support.
2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que le support est constitué par une plaque plane perforée dont les trous dessinent linéairement le contour d'un sujet à mouler.
3. Dispositif selon la revendication 2, caractérisé par le fait que les trous de la plaque sont régulièrement répartis à la surface de celle-ci.

fg. 1



fg.2



fg.3

